

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SIDACTION

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association SIDACTION

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable concernant la première application des règlements comptables ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 décrit dans le paragraphe « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 8 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Eric GODEAU

Bilan de Sidaction

au 31 décembre 2025

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	796 555	695 962	100 593	131 664
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	796 555	695 962	100 593	131 664
Immobilisations corporelles	1 658 232	543 235	1 114 997	1 108 620
Constructions	1 090 997		1 090 997	1 090 997
Installations techniques, matériel et outillage industriels	567 235	543 235	24 000	17 623
Immobilisations en cours	1 050		1 050	1 050
Immobilisations corporelles en cours	1 050		1 050	1 050
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 318 332		2 318 332	1 927 794
Immobilisations financières	377 606		377 606	375 902
Participations et Créances rattachées	311 100		311 100	311 100
Autres	66 506		66 506	64 802
TOTAL I	5 151 774	1 239 197	3 912 577	3 545 031
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	41 007		41 007	45 066
Créances	1 940 665		1 940 665	2 210 696
Créances clients, usagers et comptes rattachés	844 104		844 104	292 040
Créances reçues par legs ou donations	581 532		581 532	485 410
Autres créances	515 030		515 030	1 433 246
Charges constatées d'avance	208 138		208 138	329 220
Valeurs mobilières de placement	7 000 000		7 000 000	7 000 000
Disponibilités	10 080 223		10 080 223	9 237 349
TOTAL II	19 270 033		19 270 033	18 822 331
TOTAL ACTIF	24 421 808	1 239 197	23 182 610	22 367 362

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	46 175	46 175
Fonds propres statutaires	46 175	46 175
Réserves	15 673 671	14 826 752
Autres	15 673 671	14 826 752
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 166 606)	846 920
TOTAL I	14 553 239	15 719 846
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 756 848	2 331 067
TOTAL II	2 756 848	2 331 067
PROVISIONS		
Provisions pour charges	174 662	
TOTAL III	174 662	
DETTES		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	636 869	1 126 966
Dettes des legs ou donations	143 015	82 137
Dettes fiscales et sociales	1 243 176	1 138 736
Produits constatés d'avance	3 674 800	1 968 610
TOTAL IV	5 697 860	4 316 449
TOTAL PASSIF	23 182 610	22 367 362

Compte de résultat de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	720	16 260
Ventes de biens et services	24 551	9 939
Ventes de biens	24 551	9 939
Produits de tiers financeurs	16 958 479	17 755 007
Concours publics et subventions d'exploitation	3 492 628	3 678 234
Ressources liées à la générosité du public	12 847 753	13 642 424
Dons manuels	11 070 629	11 097 555
Mécénats	1 180 208	1 285 603
Legs, donations et assurances-vie	596 917	1 259 266
Contributions financières	618 097	434 349
Autres produits	155 283	97 823
Total I	17 139 033	17 879 029
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation de stock	4 059	(19 332)
Autres achats et charges externes	6 139 120	6 138 140
Aides financières	6 946 154	6 521 343
Impôts, taxes et versements assimilés	320 768	327 302
Salaires	2 517 260	2 527 865
Cotisations sociales	1 180 948	1 180 030
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	84 007	79 383
Dotations aux provisions	174 662	0
Autres charges	1 253 762	627 489
Total II	18 620 740	17 382 220
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(1 481 707)	496 809
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	139 500	139 878
Autres intérêts et produits assimilés	223 322	313 418
Différences positives de change	283	465
Total III	363 105	453 760
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	2 435	844
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement et d'instrument de trésorerie	0	29 409
Total IV	2 435	30 253
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	360 671	423 507
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	(1 121 037)	920 317
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	979
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	(979)
Impôts sur les bénéfices (VII)	45 570	72 419
Total des produits (I + III + V)	17 502 138	18 332 790
Total des charges (II + IV + VI + VII)	18 668 745	17 485 870
EXCEDENT OU DEFICIT	(1 166 606)	846 920
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	8 196	24 193
Prestations en nature	1 048 789	1 254 418
Bénévolat	159 496	228 069
TOTAL	1 216 481	1 506 680
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens	8 196	24 193
Prestations en nature	1 048 789	1 254 418
Personnel bénévole	159 496	228 069
TOTAL	1 216 481	1 506 680

Annexes aux comptes de Sidaction

Exercice clos le 31 décembre 2025

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

D'après les statuts, l'association « a pour but la lutte contre le Sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie, et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches ».

Sidaction est un bailleur de fonds qui finance des projets de recherche et de soutien aux personnes vivant avec le VIH en France et à l'étranger mais aussi un partenaire d'implémentation de projets financés par des bailleurs publics et privés.

Pour cela Sidaction se base sur sa collecte de fonds, ses financeurs publics et privés, son réseau de partenaires en France et à l'international, ses comités d'expert·e·s et instructeur·trice·s bénévoles ainsi que sur une équipe salariée de 46 personnes.

Les faits significatifs de l'exercice

L'année 2025 n'a pas été marquée par un événement extérieur ayant pu avoir un impact négatif important sur la collecte ou le fonctionnement de l'association comme lors des années précédentes (crise sanitaire, conflit en Ukraine, ...). On peut noter néanmoins un impact sur les activités de nos partenaires suite aux baisses de financement de l'administration américaine et une incertitude économique et géopolitique pesant sur les ressources liées à la générosité du public.

Le Dîner de la mode a eu lieu le 30 janvier 2025 et la campagne de collecte du « Sidaction médias » s'est déroulée du 21 au 23 mars 2025. A cette occasion, un titre de musique intitulé « Grand soleil » a été créé par Damso et a été interprété par plusieurs artistes. Celui-ci a fait l'objet d'un clip et d'une sortie exclusive juste avant le Sidaction médias et a permis une grande visibilité de l'événement.

Les mesures d'économies annoncées pour le budget de l'Etat en matière d'aide publique au développement ont eu un impact sur le montant du financement finalement octroyé par l'Agence Française de Développement (AFD) pour le programme TREMPLINS.

Le partenariat avec Aidsfonds a été renouvelé pour un deuxième Appel à Projets commun ciblé sur la rémission et la guérison du VIH (HIV Cure). Chacune des organisations a contribué à hauteur d'un million d'euros,

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, relatif au plan comptable général, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014,
- règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifiant le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes et de la

séparation des exercices. L'hypothèse de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre est respectée, sous réserve des impacts résultant de la première application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Changement de réglementation comptable

Les dispositions des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application obligatoire, soit l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2025. Ces règlements entraînent une modernisation de la présentation des états financiers, la suppression de la technique du transfert de charges ainsi qu'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel.

La première application de ces règlements constitue un changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont d'incidences que sur la présentation des états financiers.

La présentation du Bilan et du Compte de résultat 2024 de Sidaction ne subit pas de modification avec effet de l'application des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03.

Informations relatives au Bilan

ACTIF

Immobilisations incorporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations incorporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes : 3 ans pour les immobilisations incorporelles.

Droits, brevets, licences :

Valeurs brutes

Total au 31/12/24	Acquisitions 2025	Diminutions 2025	Total au 31/12/25
755 870 €	40 685 €	- €	796 555 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/24	Dotations 2025	Reprises 2025	Total au 31/12/25
624 205 €	71 756 €	- €	695 962 €

Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et installations,
- 4 ans pour les mobiliers de bureau,
- 3 ans pour les ordinateurs et logiciels.

Constructions :

Valeurs brutes

Total au 31/12/24	Acquisitions 2025	Diminutions 2025	Total au 31/12/25
1 090 997 €	- €	- €	1 090 997 €

Cette immobilisation n'est pas amortissable car il s'agit d'une œuvre d'art. L'Artère, œuvre pérenne de Fabrice Hyber située dans le Parc de la Villette, a été inaugurée le 1er décembre 2006. Cette œuvre, correspondant à un lieu de connaissance et de mémoire du Sida dont les droits ont été cédés à Sidaction, a été en partie financée par la Direction aux Arts Plastiques et par la Mairie de Paris. Le montant brut de l'immobilisation correspond

à la part des coûts de construction (réalisation entre 2004 et 2006) supportée par les fonds propres de Sidaction.

Installations, aménagements :

Valeurs brutes

Total au 31/12/24	Acquisitions 2025	Diminutions 2025	Total au 31/12/25
296 911 €	- €	- €	296 911 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/24	Dotations 2025	Reprises 2025	Total au 31/12/25
296 911 €	- €	- €	296 911 €

Matériel de bureau et informatique :

Valeurs brutes

Total au 31/12/24	Acquisitions 2025	Diminutions 2025	Total au 31/12/25
195 538 €	18 627 €	- €	214 165 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/24	Dotations 2025	Reprises 2025	Total au 31/12/25
182 142 €	10 744 €	- €	192 886 €

Mobilier :

Valeurs brutes

Total au 31/12/24	Acquisitions 2025	Diminutions 2025	Total au 31/12/25
56 159 €	- €	- €	56 159 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/24	Dotations 2025	Reprises 2025	Total au 31/12/25
51 931 €	1 507 €	- €	53 438 €

Immobilisations en cours

Valeurs brutes

Total au 31/12/24	Acquisitions 2025	Diminutions 2025	Total au 31/12/25
1 050 €	- €	- €	1 050 €

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Valeurs brutes

Total au 31/12/24	Acquisitions 2025	Diminutions 2025	Total au 31/12/25
1 927 794 €	479 050 €	88 512 €	2 318 332 €

Immobilisations financières

Le montant de 377 606 € correspond à :

- des parts sociales du Crédit Coopératif pour 311 100 € ;
- des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs (66 506 €). Il s'agit donc de créances à plus d'un an.

Stocks

Les stocks s'élèvent à 41 007 €, à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Créances reçues par legs ou donations

Les créances reçues par legs ou donations sont de 581 532 €.

Autres créances

Le montant de 515 030 € correspond à :

- des fournisseurs débiteurs pour 12 468 €,
- des créances diverses pour 84 231 €,
- des produits à recevoir pour 322 323 €,
- des partenariats pour 96 008 €.

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2025 s'établit à 7 000 000 €. Celui-ci est constitué de deux comptes à terme à 1 000 000 € chacun, de deux comptes à terme à 500 000 € chacun, d'un titre de créances bancaire à 2 000 000 € et de deux titres de créances bancaires à 1 000 000 € chacun.

Disponibilités

Les disponibilités d'un montant total de 10 080 223 € sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2026 mais datés de l'année 2025 pour un montant de 154 237 €,
- des comptes bancaires et postaux courants ainsi que des livrets qui affichent une valeur globale de 9 714 623 €,
- des intérêts courus à recevoir pour 210 677 €,
- de la caisse pour un montant de 686 €.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 208 138 €. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 134 869 €,
- des charges de programmes pour 43 345 €,
- des charges de communication pour 29 924 €.

Produits à recevoir

Les divers produits à recevoir s'élèvent à 322 323 € et sont constitués de :

- L'Initiative (projet Adolescents Phase 2) : 80 694 €,
- L'Initiative (projet Agir santé sexuelle) : 150 537 €,
- L'Initiative (projet Fabrique des dialogues) : 5 638 €,
- La Direction des Affaires Pénitentiaires : 15 000 €,
- La SCPP (« Grand Soleil » de Damso) : 27 500 €,
- Warner Music (« Grand Soleil » de Damso) : 42 954 €.

PASSIF

Fonds propres

Les fonds propres statutaires de 46 175 € sont maintenus.

La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1 524 490 €) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500 000 € puis augmentée de 1 427 882 € par l'Assemblée Générale de 2015. De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves. Depuis 2015, l'Assemblée Générale en N affecte le résultat N-1 aux réserves.

L'Assemblée Générale de 2025 a affecté le résultat 2024 aux autres réserves ce qui porte celles-ci à 15 673 671 €.

Le résultat 2025 négatif de 1 166 606 € se trouve sur la ligne « Excédent ou déficit de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Variations des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	46 175							46 175
Fonds propres avec droit de reprise	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserves	14 826 752	846 920	664 238					15 673 671
Report à nouveau	0							0
Excédent ou déficit de l'exercice	846 920	-846 920	-664 238			1 166 606	1 120 709	-1 166 606
Dotations consommables	0							0
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
TOTAL	15 719 846	0	0	0	0	1 166 606	1 120 709	14 553 239

Fonds reportés et dédiés

Fonds reportés liés aux legs ou donations :

Total au 31/12/24	Reports 2025	Utilisations 2025	Total au 31/12/25
2 331 067 €	636 090 €	210 309 €	2 756 848 €

Il s'agit de la partie des legs acceptés mais non encore encaissée. Fin 2025, ces fonds reportés liés aux legs ou donations s'élèvent à 2 756 848 €.

Provisions

Les provisions pour charges s'élèvent à 174 662 € et correspondent à l'indemnité de remise en état d'une partie des bureaux. Avant la fin de l'année 2025, Sidaction a décidé de ne pas renouveler, à partir du 1^{er} avril 2026, le bail de location pour deux étages sur les trois occupés pour ses bureaux au 228 rue du Faubourg Saint Martin à Paris 10^{ème}. L'objectif à termes pour l'association est de baisser ses coûts de fonctionnement.

Dettes

Les dettes fournisseurs (636 869 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2025 dont le règlement interviendra en 2026 (442 889 €) et à des factures non parvenues (193 980 €).

Les dettes des legs ou donations s'élèvent à 143 015 € dont 61 412 € de dettes acceptées lors de délibérations 2025 et 81 603 € de solde du passif de dossiers clôturés.

Les dettes fiscales et sociales (1 243 176 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2025, réglées début 2026 (155 014 €),
- aux charges fiscales 2025 (76 167 €), à régler en 2026 (63 228 €) ou sur les années suivantes (12 939 €),
- aux provisions pour congés payés (1 001 199 €),
- aux autres salaires (10 796 €).

La quasi-totalité de ces dettes sont d'échéance à moins d'un an. Seul l'Impôt sur les Sociétés lié aux revenus de certaines VMP sera réglé après la réception des intérêts à échéance, soit entre un et cinq ans.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 674 800 €.

Il s'agit pour grande partie de produits de subventions, de dons de mécénat ou de contributions financières reçus dans l'année mais non consommés en fin d'exercice 2025 car pour des projets réalisés en 2026 ou qui s'étaleront sur plusieurs années :

- deux contributions financières de Aidsfonds pour 1 991 487 € (Appels à Projets communs scientifiques),

- une subvention de l'AFD pour 1 016 365 € (Tremplins),
- une subvention de L'Initiative pour 345 203 € (Passerelles),
- une subvention de L'Initiative pour 223 447 € (Agir santé sexuelle),
- une subvention de la mairie de Paris pour 75 000 € (Paris Sida Sud 2026),
- une contribution financière de la Fondation de France pour 3 298 € (Centre de ressources en ligne).
- une contribution financière du Fonds de Dotation Line Renaud Loulou Gasté pour 20 000 €.

Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 1 269 202 €. Elles sont constituées de :

- Fournisseur-factures non parvenues : 193 980 €,
- Dettes provisionnées pour congés : 650 974 €,
- Provisions sur salaires : 10 796 €,
- Charges sociales sur congés à payer : 350 224 €,
- Etat-autres charges à payer : 63 228 €.

Informations relatives au Compte de résultat

Produits d'exploitation

Les cotisations reçues à hauteur de 720 € correspondent aux cotisations des membres du Conseil d'Administration de Sidaction. Elles sont reconnues suite à un appel à cotisations.

Les opérations de ventes de biens et services, qui s'élèvent à 24 551 € se composent :

- de la boutique sur notre site pour 23 251 €,
- de matériel pour opérations régionales pour 1 300 €.

Les concours publics et subventions d'exploitation s'élèvent à 3 492 628 € et se composent :

- d'une subvention de l'AFD (1 618 938 €) dans le cadre du programme TREMPLINS,
- d'une subvention de la Direction Générale de la Santé (72 000 €) dans le cadre de missions en Outre-mer,
- d'une subvention du Ministère de la Justice (15 000 €) dans le cadre de missions en milieu pénitentiaire français,
- de subventions de la Mairie de Paris (127 000 €) dans le cadre de projets internationaux,
- d'une subvention de L'Initiative / Expertise France (977 715 €) dans le cadre du programme Passerelles,
- d'une subvention de L'Initiative / Expertise France (502 685 €) dans le cadre du programme Agir santé sexuelle,
- d'une subvention de L'Initiative / Expertise France via Coalition Plus (165 173 €) dans le cadre du programme Fabrique des dialogues,

- des subventions de la DRFIP (12 667 €) pour la prise en charge d'une partie des coûts des contrats en alternance,
- des subventions de collectivités locales (1 450 €).

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les subventions non encaissées mais consommées dans l'année sont comptabilisées en produits à recevoir.

Les ressources liées à la générosité du public s'élèvent à 12 847 753 € et concernent :

- les dons manuels de particuliers pour 11 070 629 €,
- les mécénats d'entreprises pour 1 180 207 €,
- les legs, donations et assurances vie encaissés durant l'exercice pour 596 917 €.

Dons manuels :

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 11 070 629 € et se décomposent comme suit :

- 5 220 918 € proviennent de prélèvements automatiques grâce, entre autres, à des opérations de streetmarketing ou de télémarketing, contre 5 117 357 € au cours de l'année 2024 (soit une hausse de 2 %),
- 3 169 593 € sont issus des opérations de marketing direct courrier ou du dispositif téléphonique 110 et sms, contre 3 443 432 € sur 2024 (soit une baisse de 8 %),
- 27 000 € ont été collectés auprès des grands donateurs
- 2 546 922 € proviennent de la collecte en webmarketing sur toute l'année 2025 contre 2 442 021 € en 2024 (soit une hausse de 4 %),
- 60 500 € ont été collectés lors d'événements comme le Dîner de la mode.
- 32 423 € sont issus de divers partenariats, dont des partenariats bancaires qui permettent aux clients de la Société Générale et de BNP Paribas de faire des dons à Sidaction,
- 13 273 € ont été collectés lors d'opérations régionales autour du Sidaction médias ou du 1^{er} décembre.

Ces opérations ont utilisé le fichier des donateur·trice·s issu des campagnes de collecte de fonds menées par Sidaction de 1994 à 2025. Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Sidaction se conforme également au Règlement Général sur la Protection des Données, règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Mécénats :

Les mécénats ont rapporté 1 180 208 € sur l'exercice 2025 avec :

- les maisons du milieu de la mode ayant participé au Dîner de la mode pour 562 500 €,
- les chaînes de télévision ayant cédé des recettes publicitaires ou ayant attribué des gains de jeux télévisés pour un total de 376 915 €,
- la société Yves Saint Laurent ayant financé une partie des projets portés par les partenaires associatifs français de Sidaction pour 122 000 €,
- le laboratoire pharmaceutique Gilead Sciences ayant participé au TransversalMag pour 10 000 €,
- les entreprises ayant fait un don lors d'opérations de marketing direct ou de webmarketing pour 54 395 €.

- les sociétés ayant participé aux opérations régionales pour un total de 15 009 €,
- la SCPP ayant contribué à la production du single « Grand soleil » en 2025 pour 35 000 €,
- BNP Paribas et la Société Générale ayant contribué aux partenariats bancaires pour 4 389 €.

Legs, donations et assurances vie :

Au cours de l'année 2025, les legs, donations et assurances vie s'établissent à 596 917 €.

Produits	Montants
Montant perçu au titre de l'assurance-vie	384 500
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	635 923
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus	90 787
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	210 309
Total Produits	1 321 519
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	88 512
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	636 090
Total Charges	724 602
Solde de la rubrique	596 917

Les contributions financières (618 097 €) correspondent à des recettes issues de personnes morales privées à caractère non lucratif pour 503 165 € et à des participations aux frais du Sidaction médias par les partenaires médias pour 114 932 €.

Les autres produits (155 283 €) sont constitués de :

- droits d'auteurs pour 122 823 €,
- restitutions sur financements pour 17 692 €,
- produits divers pour 14 768 €.

Produits financiers

Les produits financiers (363 105 €) correspondent aux intérêts générés par les comptes à termes et livrets (223 322 €), aux intérêts générés par les titres de placement (139 500 €) et à des gains de change sur virements à l'International (283 €).

Frais liés aux administrateur·trice·s

En 2025, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation des administrateurs et des administratrices au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale pour un montant de 18 519 €.

Valorisation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 1 216 481 € et se décomposent comme suit :

- 1 048 789 € de prestations en nature,
- 159 496 € de bénévolat,
- 8 196 € de dons en nature.

Le bénévolat :

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes

chercheur·euse·s, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2025 :

- ✓ le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les projets déposés par les associations françaises comptait 25 membres,
- ✓ Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les projets de recherche et les demandes de jeunes chercheur·euse·s comptait 34 membres,
- ✓ Le Comité International chargé d'instruire les projets déposés par les associations internationales comptait 19 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeur·trice·s, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2025 à :

- 1 212 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,
- 589 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 71 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différent·e·s expert·e·s sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le Groupe Experts Prison par exemple. En 2025, ils et elles ont effectué 140 heures de travail bénévole.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations de collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents pôles de Sidaction. La générosité des bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction médias 2025 pour assurer la réception des appels des téléspectateur·trice·s souhaitant faire une promesse de don, a apporté 1 881 heures de réponse téléphonique à l'association.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds, nous avons également organisé le Dîner de la mode en janvier 2025, événement pour lequel nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 130 heures.

Enfin, le Conseil d'Administration se réunit environ cinq fois par an et sollicite la présence de ses membres. En 2025, les administrateur·trice·s ont fait don de 141 heures.

La valorisation du bénévolat se définit au Smic horaire pour la prise d'appels sur les plateaux téléphoniques lors du Sidaction médias et à trois fois le Smic horaire pour la participation aux Comités, au Conseil d'Administration, à l'organisation d'événements de collecte et à différentes expertises programmes.

Les prestations et dons en nature :

Le Sidaction médias ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 34 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent

à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Les prestations en nature se valorisent au montant hors taxe de la prestation et les dons en nature au prix de revient lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Pour l'année 2025, nous pouvons valoriser les prestations et dons en nature liés au Sidaction médias pour un montant total de 1 019 639 € en majorité pour la production et la diffusion de la campagne d'appel à dons sur les différents supports (télévision, radio, cinéma, magazine, affiche et internet).

Nous avons aussi bénéficié de prestations et dons en nature pour l'organisation d'autres événements et opérations de collecte pour un montant de 37 346 €.

Autres Informations

Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont la Présidente, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de Sidaction.

Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 373 611 €. Elles correspondent toutes à un emploi salarié en contrat à durée indéterminée.

Information sur les indemnités de fin de carrière des salariés

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées au bilan de l'association.

Le montant total des engagements s'élève à 390 k€ au 31/12/2025. L'engagement total était de 407 k€ au 31/12/2024.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul des indemnités sont les suivantes :

- Taux de revalorisation annuelle des salaires de 1 %,
- Taux d'actualisation de 3,96 %,
- Taux de turnover appliqué par tranche d'âge,
- Age de départ à la retraite de 62 ans pour les personnes nées avant le 01/09/1961, 62 ans et 3 mois pour les personnes nées entre le 01/09/1961 et le 31/12/1961, 62 ans et 6 mois pour les personnes nées en 1962 et 62 ans et 9 mois pour les personnes nées à partir du 01/01/1963.

Modification de la composition du personnel

Catégorie	Contrat	Effectif au 31/12/24	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/25
Non-cadres	CDI	1	0	0	1
	CDD	1	1	1	1
Cadres	CDI	42	3	2	43
	CDD	2	0	1	1
TOTAL		46	4	4	46

(1) y compris les passages d'une catégorie non-cadre à cadre ou les transformations de contrats de CDD en CDI

(2) correspondant à 42,99 Equivalent Temps Plein

Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 est de 30 274 € au titre du contrôle légal et de 66 623 € en ce qui concerne des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'Association ou par des bailleurs.

Engagements missions sociales hors bilan

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il est apparu utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2025, les engagements sont donc les suivants :

FINANCEMENTS 2025	Fonds Prévention et Aide aux malades	Fonds Recherche
Solde des financements à verser au 31/12/24	130 988	3 169 655
Nouveaux engagements et modifications 2025	9 106 242	7 644 656
Versements effectués durant l'exercice 2025	3 484 505	3 459 149
Reliquats déduits de versements 2025	0	0
Solde des soutiens financiers au 31/12/25	5 752 726	7 355 162

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

Legs et donations après clôture

En 2026, l'association a accepté, pour le moment, 2 legs pour une valeur globale de 17 000 €.

Evènements postérieurs à la clôture

Le Sidaction médias 2026 a eu lieu les 27, 28 et 29 mars 2026 avec un niveau de collecte équivalent à l'édition 2025.

L'association est vigilante à l'égard des effets résultant de l'incertitude économique et géopolitique.

Notes sur les engagements non versés par Sidaction

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 13 107 887 €.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2025, pour 7 198 145 € de financements associatifs. Les décaissements ont été de 2 417 701 € en 2025 et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2025 s'établit à 4 823 294 €.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2025, pour 5 736 559 € de financements jeunes chercheur·euse·s et aides aux équipes de recherche.

Les décaissements se sont élevés à 2 392 346 € en 2025 et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2025 s'établit à 6 425 730 €.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2025, pour 3 816 194 € de financements.

Les décaissements se sont élevés à 2 133 607 € en 2025 et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2025 s'établit à 1 858 863 €.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

FINANCEMENTS 2025	Solde restant à verser au 01/01/2025	Nouveaux engagements et modifications 2025	Versements effectués en 2025	Reliquats déduits de versements	Solde restant à verser au 31/12/2025
- Appel à projets Aide aux malades / Prévention	42 850	7 170 870	2 390 426	0	4 823 294
- Bailleurs externes	0	10 000	10 000	0	0
- Soutiens exceptionnels et d'urgence	0	17 275	17 275	0	0
- Appel à projets Recherche Opérationnelle	0	0	0	0	0
TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE	42 850	7 198 145	2 417 701	0	4 823 294
- Appel à Projets Prise en Charge Globale	0	3 435 268	1 692 723	0	1 742 545
- Bailleurs externes	161 500	120 500	161 500	0	120 500
- Soutiens exceptionnels et d'urgence	0	267 281	271 463	0	-4 182
- Appel à projets Recherche Opérationnelle	14 776	-6 855	7 921	0	0
TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX	176 276	3 816 194	2 133 607	0	1 858 863
- Appel à projets Jeunes Chercheurs	1 386 400	1 157 828	896 022	0	1 648 206
- Appel à projets Aides aux Equipes de Recherche	1 689 927	4 578 732	1 491 134	0	4 777 524
- Appel à projets Recherche Opérationnelle	5 190	0	5 190	0	0
TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX	3 081 517	5 736 559	2 392 346	0	6 425 730
TOTAL FINANCEMENTS 2025	3 300 643	16 750 898	6 943 654	0	13 107 887

Engagements sur 2026	7 815 509
Engagements sur 2027	4 364 831
Engagements sur 2028	927 547

Notes sur l'Etat séparé des Avantages et des Ressources en provenance de l'étranger

L'Etat séparé des Avantages et des Ressources en provenance de l'étranger (EAR) est un état financier qui doit être tenu par les organismes qui reçoivent des avantages et ressources provenant, directement ou indirectement, de l'étranger.

Celui-ci se matérialise par un tableau listant l'ensemble des avantages et ressources reçus au cours de l'exercice en provenance d'Etats étrangers, de personnes morales étrangères ou de personnes physiques non-résidentes en France.

Les avantages et ressources sont classés pour chaque Etat par ordre chronologique en fonction de la date d'encaissement, et pour ceux en nature en fonction de la date de leur acquisition effective ou de la période durant laquelle ils sont accordés. Pour les versements en numéraire, il doit être précisé le mode de paiement et le montant.

Le tableau suivant correspond à une version synthétique de l'EAR en lieu et place de la version détaillée qui est cependant mise à la disposition du public pour consultation au siège de Sidaction ou sur son site internet.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Afrique du Sud	80
Algérie	91
Allemagne	6 182
Australie	72
Autriche	150
Belgique	13 049
Brésil	870
Burkina Faso	5
Burundi	20
Canada	496
Chine	332
Congo	1
Côte d'Ivoire	459
Danemark	125
Emirats Arabes unis	2 000
Espagne	2 260
Estonie	3 055
Etats-Unis	1 420
Ethiopie	100
Finlande	95
Gabon	100
Gambie	20
Géorgie	20
Indonésie	96
Israël	575
Italie	1 057
Japon	120
Luxembourg	4 220
Madagascar	45
Malte	200
Maroc	1 493
Monaco	4 870
Pays-Bas	1 096 111

Pologne	10
Portugal	583
République tchèque	144
Royaume-Uni	3 974
Sénégal	23
Singapour	120
Slovénie	125
Suède	35
Suisse	5 061
Taïwan	100
Thaïlande	50
Tunisie	50
Turquie	310
Vietnam	150
TOTAL	1 150 524

Compte de résultat par origine et destination de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	12 847 753	12 847 753	13 642 424	13 642 424
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénat	12 847 753	12 847 753	13 642 424	13 642 424
- Dons manuels	11 070 629	11 070 629	11 097 555	11 097 555
- Legs, donations et assurances-vie	596 917	596 917	1 259 266	1 259 266
- Mécénat	1 180 208	1 180 208	1 285 603	1 285 603
1.3 - Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - Produits non liés à la générosité du public	1 161 757		1 012 132	
2.1 - Cotisations avec contrepartie	720		16 260	
2.2 - Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 - Contributions financières sans contrepartie	618 097		434 349	
2.4 - Autres produits non liés à la générosité du public	542 939		561 523	
3 - Subventions et autres concours publics	3 492 628		3 678 234	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0	0	0
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0
TOTAL DES PRODUITS	17 502 138	12 847 753	18 332 790	13 642 424
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	13 458 923	9 786 870	12 703 303	9 153 557
1.1 - Réalisées en France	8 426 315	8 033 136	8 148 100	7 835 090
1.1.1 - Actions réalisées par l'organisme	3 616 268	3 428 124	3 517 288	3 260 183
1.1.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 810 047	4 605 012	4 630 811	4 574 907
1.2 - Réalisées à l'étranger	5 032 608	1 753 734	4 555 203	1 318 467
1.2.1 - Actions réalisées par l'organisme	2 898 956	512 825	2 664 526	670 796
1.2.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	2 133 652	1 240 909	1 890 677	647 670
2 - Frais de recherche de fonds	3 630 764	3 186 676	3 433 929	3 065 168
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	3 317 945	3 097 122	3 362 825	3 065 168
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	312 819	89 554	71 103	0
3 - Frais de fonctionnement	1 358 826	994 916	1 276 220	759 460
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	174 662	0	0	0
5 - Impôt sur les bénéfices	45 570		72 419	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0	0	0
TOTAL DES CHARGES	18 668 745	13 968 462	17 485 870	12 978 186
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 166 606	-1 120 709	846 920	664 238

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	183 300	183 300	372 559	372 559
- Bénévolat	41 494	41 494	67 476	67 476
- Prestations en nature	133 609	133 609	280 889	280 889
- Dons en nature	8 196	8 196	24 193	24 193
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	1 033 181		1 134 121	
3 - Concours publics en nature	0		0	
- Prestations en nature	0		0	
- Dons en nature	0		0	
TOTAL DES PRODUITS	1 216 481	183 300	1 506 680	372 559
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	118 483	8 196	175 611	24 193
- Réalisées en France	114 591	8 196	137 130	24 193
- Réalisées à l'étranger	3 892	0	38 481	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	1 090 283	175 104	1 321 894	348 366
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	7 715	0	9 175	0
TOTAL DES CHARGES	1 216 481	183 300	1 506 680	372 559

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2025	Exercice 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales	9 786 870	9 153 557
1.1 - Réalisées en France	8 033 136	7 835 090
1.1.1 - Actions réalisées directement	3 428 124	3 260 183
1.1.2 - Versements à d'autres organismes	4 605 012	4 574 907
1.2 - Réalisées à l'étranger	1 753 734	1 318 467
1.2.1 - Actions réalisées directement	512 825	670 796
1.2.2 - Versements à d'autres organismes	1 240 909	647 670
2 - Frais de recherche de fonds	3 186 676	3 065 168
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	3 097 122	3 065 168
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	89 554	0
3 - Frais de fonctionnement	994 916	759 460
TOTAL DES EMPLOIS	13 968 462	12 978 186
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-1 120 709	664 238
TOTAL	12 847 753	13 642 424

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2025	Exercice 2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Ressources liées à la générosité du public	12 847 753	13 642 424
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénats	12 847 753	13 642 424
- Dons manuels	11 070 629	11 097 555
- Legs, donations et assurances-vie	596 917	1 259 266
- Mécénats	1 180 208	1 285 603
1.3 - Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
TOTAL DES RESSOURCES	12 847 753	13 642 424
2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	12 847 753	13 642 424

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 641 482	977 244
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-1 120 709	664 238
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	520 773	1 641 482

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2025	Exercice 2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	8 196	24 193
- Réalisées en France	8 196	24 193
- Réalisées à l'étranger	0	0
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	175 104	348 366
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	0	0
TOTAL	183 300	372 559

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2025	Exercice 2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	183 300	372 559
- Bénévolat	41 494	67 476
- Prestations en nature	133 609	280 889
- Dons en nature	8 196	24 193
TOTAL	183 300	372 559

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2025	Exercice 2024
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	0	0
(-) Utilisation	0	0
(+) Report	0	0
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	0	0

Notes sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER

Le CROD et le CER sont établis sur base du compte de résultat.

A - Note sur les charges/emplois

La présentation du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces charges est de 18 668 745 €, celles-ci sont classées par destination.

1 – Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du CROD et du CER, les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France,
- les actions réalisées à l'étranger.

Ainsi qu'en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions réalisées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les programmes en France réalisés par Sidaction s'élèvent à 3 616 268 € et se décomposent comme suit :

- 1 399 595 € pour la coordination de l'Appel à Projets Associatif France, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés en France métropolitaine et d'outre-mer mais également pour le plaidoyer, l'analyse des données et l'appui des partenaires associatifs français sur les thématiques « Milieu pénitentiaire » et « Minorités sexuelles »,
- 398 083 € pour la coordination de l'Appel à Projets Scientifique et Médical, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés pour la Recherche mais également pour le plaidoyer sur ce domaine et l'appui des partenaires français en « Recherche opérationnelle »,
- 1 818 590 € pour l'information, la sensibilisation et les opérations d'échange et de visibilité tels que le magazine en ligne TransversalMag, le journal Ensemble, les événements comme le Sidaction médias, la Marche des Fiertés ou lors de la journée mondiale de lutte contre le sida ainsi qu'une partie des outils de communication et des opérations à destination du grand public.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions :
Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.
- le suivi des financements, conseil et formation :
Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées), les salaires et charges et les frais généraux directs des programmes, hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.
- Les frais indirects des actions réalisées :
Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de loyers et charges des bureaux. La clé de répartition de ces frais correspond aux m² de bureaux utilisés par programme, mission et projet.
Elle comprend également un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades comme pour la recherche scientifique et médicale.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

Soutien aux associations et leurs bénéficiaires	2 417 701 €
- Appel à Projets France	2 400 426 €
- Urgences	17 275 €
Recherche scientifique et médicale	2 392 446 €
- Appel à Projets Jeunes Chercheur·euse·s	896 022 €
- Appel à Projets Aides aux Equipes	1 227 278 €
- Appel à Projets Commun	263 856 €
- Projets de Recherche Opérationnelle	5 190 €

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida en France est de 4 810 047 €.

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les programmes réalisés par Sidaction à l'International (Afrique et en Europe de l'Est) s'élèvent à 2 898 956 € et comprennent :

- la coordination de l'Appel à Projets International,
- le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés en Afrique et en Europe de l'Est,
- le plaidoyer, l'analyse des données et la capitalisation,
- l'appui des partenaires associatifs internationaux sur les thématiques « Milieu pénitentiaire », « Continuum des soins », « Enfants, jeunes / adolescents » et « Minorités sexuelles »,
- l'appui des partenaires internationaux en « Recherche opérationnelle »,

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

- Appel à Projets International	1 874 223 €
- Urgences	251 463 €
- Projets de Recherche Opérationnelle	7 921 €

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida à l'international est de 2 133 652 €.

2 – Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3 630 764 € et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public,
- Frais de recherche d'autres ressources.

2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation des événements Sidaction médias, Dîner de la mode, ...), au traitement des dons (émission de reçus fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateur·trice·s (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 741 259 €, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (459 465 €).

Les coûts directs d'appel à la générosité du public représentent un total de 3 317 945 €. Ils se décomposent, en plus des 741 259 € des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité du public par courrier ou en face à face (1 224 469 €),
- coûts d'appel à la générosité du public par internet (307 427 €),
- coûts de gestion des dons et de relation avec les donateurs et donatrices (365 611 €),
- coûts d'organisation d'événements autres que le Sidaction médias (372 691 €),
- coûts de traitement des legs et de communication auprès des notaires et du grand public (126 200 €).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle (135 425 €).

Enfin, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, les frais indirects s'élèvent à 44 863 € et se composent de la répartition des frais de loyers et charges des bureaux.

2.2 – Frais de recherche d'autres ressources

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de nouveaux partenariats, aux opérations régionales et à la boutique.

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 312 819 € dont 53 580 € consacrés aux partenariats, 85 818 € aux opérations régionales, 2 545 € pour la boutique et 170 876 € pour les droits d'auteurs.

3 – Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des

administrateur·trice·s, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales et frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...) et à la direction générale (missions, déplacements et salaires).

Ils comprennent également une part des loyers et charges, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux et un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1 358 826 €.

5 – Information sur l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'année 2025 calculé et provisionné par Sidaction correspond à 45 570 €. Cette charge 2025 n'est pas issue de ressources collectées auprès du public.

B - Note sur les affectations par destination des charges issues des produits collectés auprès du public

La présentation du CROD appelle à un traitement différencié des charges en fonction de l'origine des produits qui ont permis leur financement.

L'affectation est réalisée de façon spécifique en fonction du type de produits et de ce qu'ils financent. Les produits non liés à la générosité du public et les subventions sont directement retirés de l'affectation des charges issues des produits collectés auprès du public. Il est donc procédé par exclusion pour obtenir l'affectation par destination des charges issues des produits collectés auprès du public.

Les ressources finançant les programmes font l'objet d'une convention de financement et nécessite un suivi précis en termes d'emploi et spécifique en comptabilité analytique.

La présentation du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) fait apparaître uniquement la part des emplois financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces emplois est de 13 968 462 €, ceux-ci sont classés également par destination.

1 – Missions sociales financées par la générosité du public

Pour l'année 2025, les missions sociales financées par la générosité du public représentent 9 786 870 €.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 3 428 124 € soit :

- 1 312 666 € pour le soutien aux associations et à leurs bénéficiaires,
- 398 083 € pour l'appui aux actions de recherche scientifique et médicale,
- 1 717 375 € pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 4 605 012 € soit :

- 2 404 243 € pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,

- 2 200 769 € pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 512 825 €.

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 1 240 909 €.

2 – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2025, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 3 186 676 €.

3 – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restants issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 994 916 €.

C - Note sur les produits/ressources

Le CROD détaille les produits par origine et fait une distinction entre les produits liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas. Le total des ressources est de 17 502 138 €.

Le CER fait apparaître uniquement la part des ressources liées à la générosité du public. Le total de ces ressources est de 12 847 753 €.

1 – Information sur les produits liés à la générosité du public

Durant l'exercice 2025, les opérations faisant appel à la générosité du public ont permis de collecter 12 847 753 € auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

- 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
- 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. ».

Toutes les ressources de Sidaction sont affectées par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

2 – Information sur les produits non liés à la générosité du public

Les cotisations avec contrepartie atteignant 720 € correspondent aux cotisations des membres du Conseil d'Administration.

Les contributions financières sans contrepartie s'élèvent à 618 097 € et se décomposent comme suit :

- 114 932 € provenant des partenariats dans le cadre de l'organisation du Sidaction médias,

- 169 101 € d'opérations régionales au sein de différents établissements comme des lycées, des mairies ou des maisons d'arrêt,
- 54 100 € collectés lors d'événements comme le Dîner de la mode ou les Chefs solidaires,
- 35 768 € provenant de grands donateurs sans but lucratif,
- 10 512 € provenant d'opérations de marketing direct ou de partenariats divers,
- 233 683 € de contributions financières aux programmes provenant d'Aidsfonds pour les appels à projets communs de financements scientifiques (167 025 €), de la Fondation de France pour le centre de ressources en ligne (46 658 €), ainsi du Fonds de Dotation Line Renaud pour un projet de Recherche (20 000 €).

Les autres produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 542 939 € et se décomposent en :

- 24 551 € de ventes de biens dont 23 251 € provenant de la boutique et 1 300 € pour les opérations régionales,
- 122 823 € de droits d'auteurs et de reproduction collectés grâce au titre de musique « Grand soleil » de Damsa, à l'action de Madame Line Renaud et issus notamment d'œuvres de Pascal Obispo et de Colette Magny. Le fonds « Line Renaud » est constitué notamment des ressources des albums, avec la vente et les droits d'auteurs,
- 32 460 € de produits de gestion dont 17 692 € de restitutions de la part de nos partenaires et 14 768 € de produits de gestion courante,
- 363 105 € de produits financiers dont 223 322 € provenant de comptes à termes et de livrets, 139 500 € provenant de titres de placement et 283 € provenant de gains de change sur des virements à l'International.

3 – Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2025, nous avons comptabilisé les subventions suivantes pour un montant total de 3 492 628 € dont :

- 1 618 938 € de l'AFD pour le programme TREMPLINS,
- 72 000 € de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes Antilles Guyane et Milieu carcéral,
- 15 000 € du Ministère de la Justice (DAP) pour le programme Milieu carcéral,
- 127 000 € de La Mairie de Paris pour les programmes Paris Sida Sud au Burundi et Petit Paris Bucarest en Roumanie,
- 977 715 € d'Expertise France (L'Initiative) pour un programme concernant les enfants et les adolescent·e·s,
- 502 685 € d'Expertise France (L'Initiative) pour un programme sur la santé sexuelle et reproductive,
- 165 173 € d'Expertise France (L'Initiative) pour un programme en plaidoyer,
- 12 667 € de la DRFIP,
- 1 450 € de collectivités locales.

D - Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet d'identifier les contributions volontaires dont bénéficient Sidaction au cours de l'année. Celles-ci sont valorisées et enregistrées en comptabilité.

La gouvernance de Sidaction repose sur le Conseil d'Administration composé d'acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

Ces différents bénévoles sont sollicités directement par Sidaction selon leurs compétences et/ou fonctions, leur action n'est donc pas considérée comme liée à la générosité du public. Seul le temps passé par les bénévoles pour répondre au dispositif téléphonique lors du Sidaction médias est considéré comme issu de la générosité du public car un appel à la mobilisation est réalisé.

Une partie des prestations dont bénéficie Sidaction ne sont pas facturées et font l'objet d'une contribution volontaire en nature. Lorsque cette prestation est issue d'une consultation élargie et que le prestataire n'est pas identifié spécifiquement à l'avance, nous considérons que la prestation en nature est liée à la générosité du public. En revanche, lorsque le prestataire est également partenaire de l'événement pour lequel il offre ses prestations, nous considérons que la prestation en nature n'est pas liée à la générosité du public. C'est le cas des partenaires médias pour le Sidaction médias par exemple, ils sont associés directement à l'événement.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 1 216 481 €. Elles sont affectées en fonction de leur destination :

- 118 483 € aux missions sociales dont :
 - 114 591 € réalisées en France (66 435 € pour la participation bénévole des membres du Comité France, 32 286 € pour la participation bénévole des membres du Comité Scientifique, 7 674 € pour la participation bénévole d'experts à différents programmes ainsi que 8 196 € pour le don de matériel de prévention),
 - 3 892 € réalisées à l'étranger pour la participation bénévole des membres du Comité International.
- 1 090 283 € à la recherche de fonds dont :
 - 32 275 € pour le Dîner de la mode (7 126 € de participation de bénévoles à l'organisation et 25 149 € de prestations en nature),
 - 1 054 008 € pour le Sidaction médias (1 019 639 € de prestations en nature et 34 369 € de bénévolat),
 - 4 000 € pour des prestations en nature sur d'autres opérations de collecte.
- 7 715 € au fonctionnement pour la participation bénévole des membres du Conseil d'Administration.

Les heures de bénévolat non valorisables ne sont pas enregistrées en comptabilité.

Les contributions volontaires en nature de 1 216 481 € sont également réparties selon leur origine :

- 183 300 € liés à la générosité du public dont :
 - 41 494 € de bénévolat (7 126 € pour le Dîner de la mode et 34 369 € pour le Sidaction médias),
 - 133 609 € de prestations en nature (104 460 € pour le Sidaction médias, 25 149 € pour le Dîner de la mode et 4 000 € pour d'autres opérations de collecte),
 - 8 196 € de dons en nature.
- 1 033 181 € non liés à la générosité du public dont :
 - 118 002 € de bénévolat (7 715 € pour le Conseil d'Administration, 66 435 € pour le Comité France, 3 892 € pour le Comité International, 32 286 € pour le Comité Scientifique et 7 674 € pour les expertises sur différents programmes),
 - 915 179 € de prestations en nature pour le Sidaction médias correspondant à la diffusion de la campagne par l'ensemble des chaînes participantes.